

DEMANDE D'UN CAFÉ-TERRASSE

Informations générales

Nom de l'entreprise : _____

Nom de la personne ressource : _____ Tél. : _____

Courriel : _____

Adresse de l'exploitant : _____

Renseignements et documents requis

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU CAFÉ-TERRASSE

J'utiliserai le même plan que l'année précédente et je m'y conformerai;

ou

J'utiliserai un nouveau plan. Je joins donc un croquis complet ou un plan d'aménagement du café-terrasse à être aménagé en y indiquant les points suivants :

- 1) L'aménagement physique et paysager du café-terrasse incluant toutes les dimensions;
- 2) Le nombre de tables et de chaises du café-terrasse et leurs emplacements;
- 3) Tout corridor d'évacuation nécessaire ayant un minimum de 1,83 mètre de largeur qui sera libre de toute table, chaise ou objet pouvant nuire à l'évacuation des personnes situées à l'intérieur de l'établissement;
- 4) La localisation et le type de clôture utilisé pour bien délimiter l'espace du café-terrasse.

ASSURANCE

Une copie de la police d'assurance responsabilité civile émise pour l'établissement, par son assureur autorisé à faire affaire au Québec, démontrant que celle-ci :

- 1) Couvre l'activité « café-terrasse » et est valide pendant toute la période au cours de laquelle le café-terrasse sera exploité;
- 2) Prévoit que la Ville est désignée comme coassurée, et ce, sans aucuns frais de quelque nature que ce soit pour la Ville;
- 3) Prévoit une couverture minimum d'au moins 1 000 000 \$.

PERMIS D'ALCOOL

Le cas échéant, le permis délivré par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour son café-terrasse. Si l'exploitant avait aménagé un café-terrasse l'année précédente, une preuve d'acquiescement des droits annuels est suffisante.

Renseignements et documents requis (suite)

INSTALLATION DEVANT L'IMMEUBLE VOISIN

- Le cas échéant, une autorisation écrite de l'occupant de l'immeuble voisin au rez-de-chaussée, l'autorisant à installer son café-terrasse devant l'établissement voisin sur le trottoir.

Module en bois

Souhaitez-vous des modules de bois pour votre café-terrasse : OUI NON

Si oui, veuillez nous retourner le formulaire **au plus tard le 31 mars** de l'année en cours.

La Ville se réserve le droit de refuser l'installation de modules de bois pour quelque motif que ce soit, notamment en raison de leur non-disponibilité, la priorité étant établie selon l'ordre de réception des demandes.

Consentement et signature

- Je reconnais avoir pris connaissance du « Règlement sur les cafés-terrasses » et d'être en mesure de le respecter en tout temps.
- Je reconnais que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et véridiques.

En foi de quoi j'ai signé à _____ en date du _____

Nom : _____ Signature : _____

Espace réservé pour la Ville

La signature de cette section par l'employé municipal fait foi de certificat d'autorisation.

Nom : _____ Signature : _____

Date : _____ Valide du : _____ au : _____